



RAPPORT ANNUEL 2012

Rapport du vérificateur général
de Laval



AUDIT D'OPTIMISATION DES RESSOURCES

Le Bureau du vérificateur général a réalisé au cours de la dernière année quatre mandats d'audit d'optimisation des ressources ainsi qu'un suivi détaillé d'un rapport émis en 2010 sur l'adjudication des contrats.

GESTION DES PROJETS ET DES EXTRAS – RÉHABILITATION DES INFRASTRUCTURES URBAINES

Suite à cet audit, nous concluons que la gestion des contrats d'ingénierie et les dépassements des coûts, pour les projets de réhabilitation des infrastructures urbaines, requièrent des améliorations importantes. Des lacunes ont été observées à chacune des étapes clés de la gestion des contrats exposant ainsi la Ville à de l'inefficacité et de l'inefficience dans ses interventions, à un service aux citoyens déficient et potentiellement à une mauvaise gestion des fonds publics.

Les recommandations contenues dans ce rapport visent la mise en place des contrôles et d'outils en termes de planification des travaux, d'estimation du coût des projets, de vérification du caractère adéquat des plans et des devis, des estimations des coûts des travaux, des rapports de Laboratoire, des décomptes et des demandes de travaux supplémentaires soumis par les firmes de génie-conseil, de suivi des travaux réalisés, ainsi que des mécanismes de reddition de compte.

GESTION DES SITES CONTAMINÉS

Suite à nos travaux d'audit, nous concluons que de manière générale, la Ville a une bonne connaissance des sites contaminés sur son territoire. Les recommandations contenues dans ce rapport concernent principalement la communication aux employés de l'existence des différents registres de sites contaminés et de leur utilité, l'élaboration de procédures et l'ajout dans les baux d'une clause sur l'état des sites lors de la signature.

GESTION ET CONTRÔLE DES DÉLAIS DE PAIEMENTS

Nos travaux ont démontré que les contrôles quant à la validation et à l'approbation des paiements sont adéquats. Toutefois, des améliorations devraient être apportées à l'égard des outils de gestion utilisés ainsi que de la documentation des politiques et procédures.

DÉLAIS D'ÉMISSION DE PERMIS

Sur la base des travaux effectués, nous avons observé que dans l'ensemble le processus d'émission des permis à l'urbanisme était efficace et que les retards dans la livraison étaient souvent attribuables à l'attente de documents provenant d'autres services ou organismes externes. Les recommandations contenues dans ce rapport se résument principalement en la mise en place de politiques et procédures, en l'élaboration d'objectifs en termes de délais d'émission des permis ainsi qu'en la production d'analyses et de suivi périodique des données afin de mieux évaluer la performance du processus d'émission des permis.

SUIVI DÉTAILLÉ DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT – PROCESSUS D'ADJUDICATION DES CONTRATS (2010)

Bien que les plans d'action pour 18 recommandations sur un total de 27 ont été mis en place, le transfert des activités du Service de l'ingénierie au Service des achats prévu en 2013, devient impératif. Ce transfert doit s'effectuer dans les meilleurs délais afin d'assurer l'uniformisation et l'efficacité du processus des appels d'offres ainsi que favoriser la transparence dans l'adjudication des contrats.

ÉLÉMENTS RÉPÉTITIFS

À travers les différents mandats d'optimisation des ressources du Bureau du vérificateur général, nous avons noté à plusieurs reprises le manque de reddition de compte ainsi que de politiques et procédures. Or, une bonne reddition de compte permet aux dirigeants de la municipalité d'avoir une meilleure vision des opérations, de prendre des décisions plus éclairées, d'apporter des améliorations aux processus en place en plus de mieux rendre compte aux élus et aux citoyens de l'utilisation des fonds publics. La mise en place de politiques et procédures contribue à assurer le transfert de connaissances lors de départs d'employés et à l'efficacité du processus.

Les différents rapports émis suite aux mandats d'optimisation des ressources se retrouvent à la section 4 du présent rapport.

SUIVI DES RECOMMANDATIONS NON FERMÉES CONTENUES DANS LES RAPPORTS ÉMIS ANTÉRIEUREMENT

L'exercice de suivi que nous avons effectué démontre que 50 % des recommandations ont fait l'objet de mesures d'atténuation jugées satisfaisantes. J'encourage l'administration municipale à poursuivre ses efforts pour la mise en œuvre des recommandations en cours de réalisation.

Le suivi des recommandations se retrouve à la section 5 du présent rapport.

REMERCIEMENTS

J'aimerais souligner l'excellente collaboration obtenue des gestionnaires et employés de la Ville et des différents organismes municipaux.

J'aimerais aussi remercier mon équipe pour leur excellent travail tout au long de l'année et leur aide dans la production de ce rapport.

Je remercie également les membres du Comité de vérification pour leur appui.

Finalement, j'aimerais adresser des remerciements à mes collègues, membres de l'Association des vérificateurs généraux municipaux du Québec (AVGMQ), pour leur soutien et leurs bons conseils.